

Référent pour l'éducation à la mobilité et à la sécurité routière.

En matière de sécurité routière, il est généralement reconnu qu'une des causes prépondérantes des accidents de la route réside dans un comportement inadapté des usagers.

C'est dans ce cadre qu'il est particulièrement important d'assurer une « éducation » à la sécurité routière et ce, dès le plus jeune âge.

Selon la littérature scientifique internationale, les programmes et les ressources d'apprentissage placés au centre de l'école sont des éléments clés pour une approche globale visant à réduire le nombre d'accidents et de victimes de la route, si cette éducation intègre les aspects pratique de la formation et qu'un relais est assuré par les parents.

De nombreuses études concluent à la nécessité de débiter l'éducation à la sécurité routière dès l'âge de 3-4 ans et de poursuivre tout au long des primaires et des secondaires.

Pour être efficace, l'éducation à la sécurité routière doit s'insérer dans un continuum éducatif.

(Extraits du Rapport du CSWSR du 26 avril 2012)

Pour accorder à cette éducation sa juste place au sein des apprentissages scolaires, nous suggérons de l'intégrer au sein des disciplines d'éveil et de formation historique et géographique comprenant la formation à la vie sociale et économique.

En effet, l'éveil et la formation par l'histoire et la géographie constituent des domaines privilégiés où les élèves prennent conscience des problèmes de société et d'environnement. Ces disciplines visent la construction de repères spatiaux, temporels et sociaux et sensibilisent les élèves à leur responsabilité de citoyen.

(Extrait du référentiel Socles de compétences)

Dans le cadre plus spécifique de l'éducation à la circulation et à la mobilité, certains savoirs et savoir-faire ciblés dans le domaine de l'éveil et de la formation géographique seront particulièrement mis en œuvre pour développer des compétences de haut niveau.

Les différentes activités qui seront proposées devront permettre aux élèves d'acquérir, sur le terrain, des comportements de base en matière de sécurité routière et de développer leur capacité de « pré-voir ».

Les savoirs	Les savoirs-faire
Identifier et caractériser des aspects concrets relatifs à l'aménagement par l'homme et aux activités de ce dernier	Utiliser des repères spatiaux pour situer les espaces réservés aux différents usagers de la route et les situer par rapport à soi et à des repères visuels (Trottoirs, routes, pistes cyclables...). C15
Identifier les atouts et les contraintes des milieux naturels (pente, type de sol, temps qu'il fait...)	Utiliser des repères spatiaux pour situer les moyens mis en œuvre pour assurer la sécurité et les situer par rapport à soi et à des repères visuels (Passages pour piétons, éclairage public, barrières...). C15
Caractériser les fonctions des différents espaces (jouer, se déplacer...)	Repérer les personnes mobiles visant à assurer notre sécurité et les situer par rapport à soi et à des repères visuels. C15
Identifier, caractériser des interactions homme/espace (voies et moyens de communications)	Utiliser des représentations de l'espace (itinéraire vécu ou à venir, cartes ...). C2
	Lire un paysage sur le terrain ou sur une image géographique (délimiter les zones à risque et les zones sécuritaires). C19 C20

Pour assurer le développement des compétences en continuité, les situations d'apprentissages proposées tiendront compte des capacités cognitives, psychomotrices et socio-affectives des enfants.

Progressivement et tout au long du cursus scolaire, chaque enfant va apprendre à se déplacer en toute sécurité...				
5 à 8 ans (M3-P1-P2)	8 à 10 ans (P3-P4)	10 à 12 ans (P5-P6)	12 à 14 ans (sec)	14 à 18 ans (sec)
dans un espace familier restreint (école, maison et ses alentours).	dans un espace familier plus vaste (quartier, commune)	dans un espace plus éloigné (sorties d'un jour, CDD)	dans un espace, connu ou inconnu	

La définition retenue de la compétence, avec l'insistance sur la capacité de « mobiliser des ressources » qui lui est essentielle, suggère une piste pour fonder le suivi de la progression des élèves dans le développement d'une ou de plusieurs compétences. Dans ce cadre, il s'avère indispensable que l'élève puisse accomplir des tâches complexes signifiantes et contextualisées ou traiter des situations problèmes issues du réel.

Ne perdons pas de vue que, suivant la nature des tâches qui seront proposées et le niveau de performance attendu, l'élève pourra être placé dans des situations d'apprentissage fort différentes : la simple restitution de savoir; le réinvestissement dans une situation familière; le réinvestissement dans une situation inédite.

Les tableaux ci-dessous, élaborés sur base de la taxonomie des objectifs de J.Henry et J.Cornier, consultants en éducation, devraient permettre à chacun de situer les portées de ses actions pédagogiques.

Puisqu'une compétence est l'aptitude à mettre en oeuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches, chaque formateur, en définissant ses objectifs, prendra conscience de ses objets d'enseignement et chaque élève, de ses objets d'apprentissage.

L'élève va acquérir ou développer une nouvelle compétence (*précision de l'intention*) par la mise en oeuvre d'une capacité (*détail de l'action*) et la manifestation d'une performance (but comportemental visé).

CAPACITES (Savoir-faire transdisciplinaires)	Performance attendue au niveau des savoirs-dire
CONSTATER	reconnaître, comprendre
IDENTIFIER	nommer, repérer, indiquer, énoncer, définir
DECRIRE	énumérer, caractériser, dresser la liste
INTERPRÉTER	lire, déchiffrer, résumer, expliciter, préciser
REPRÉSENTER	schématiser, tracer, écrire sous forme de, transposer
RELIER	comparer, classer, associer, établir le lien, mettre en relation
EXPLIQUER	illustrer, montrer, donner des exemples, démontrer
ANALYSER	découvrir, établir, rechercher, faire une hypothèse, juger si, vérifier

CAPACITES (Savoir-faire transdisciplinaires)	Performance attendue au niveau des savoir-faire
APPLIQUER	exécuter, utiliser, faire, respecter, calculer, déterminer
CHOISIR	fournir, retenir, sélectionner, déterminer, juger
PRODUIRE	créer, réaliser, composer, rédiger, communiquer
SYNTHÉTISER	Organiser sa démarche de réflexion, démontrer, évaluer, élaborer une stratégie, décider

Pour développer des compétences de haut niveau, les élèves devraient donc être amenés à :

(Se) poser des questions ; Construire une démarche de recherche ; Rechercher de l'information ; Exploiter l'information et en vérifier la pertinence en fonction de la recherche entreprise ; Structurer les résultats de sa recherche, valider sa démarche de recherche ; Communiquer, exprimer les questions, les informations, les résultats; rendre compte de la démarche de recherche mise en œuvre ; Transférer à des situations nouvelles ;

Agir et réagir en tant que :				
5 à 8 ans (M3-P1-P2)	8 à 10 ans (P3-P4)	10 à 12 ans (P5-P6)	12 à 14 ans (sec)	14 à 18 ans (sec)
passager responsable dans un véhicule automoteur privé ou public	piéton responsable	cycliste responsable		conducteur responsable d'un cyclomoteur

De nombreuses compétences disciplinaires issues du programme intégré et l'annexe III du rapport du CSWSR (www.cswsr.be) du 26 avril 2012 ont été à la base de la construction de ce référentiel.

5 à 8 ans (M3-P1-P2)	8 à 10 ans (P3-P4)	10 à 12 ans (P5-P6)	12 à 14 ans (sec)	14 à 18 ans (sec)
Relever les endroits sûrs et dangereux.				
Reconnaître le parcours école maison.	Reconnaître un parcours plus ou moins éloigné de l'école (au moyen d'un plan).	Reconnaître un parcours possible (à pied ou à vélo) à partir des informations présentes (cartes touristiques, internet, panneaux).	Reconnaître un parcours possible en toutes situations (à pied, à vélo, vélomoteur ou voiture).	
Apprendre à se comporter correctement en tant que passager d'une voiture : utilisation du rehausseur, port de la ceinture, ne pas distraire le conducteur.	Apprendre à se comporter correctement en tant que passager d'une voiture : Port de la ceinture, sortie de la voiture sans précipitation et du bon côté, ne pas distraire le conducteur.		Apprendre à se comporter correctement en tant que passager d'un véhicule motorisé : ne pas descendre précipitamment d'un véhicule, ne pas distraire le conducteur.	

Connaître les principes de circulation des piétons individuellement ou en groupe : marcher sur les trottoirs, traverser sur les passages pour piétons dans le respect de la technique, respect des signaux lumineux, ...	Connaître les principes de circulation des piétons : marcher sur un accotement, traverser correctement sur les places et les carrefours ...	Connaître les principes de circulation des piétons : passage à niveau (tram), voie publique sans accotement, ...	Connaître les principes de circulation des piétons : En toutes circonstances.
Connaître une série de conseils de prudence et expliquer leur raison d'être : Porter des vêtements réfléchissants la nuit, placer des accessoires réfléchissants sur les vélos, gilet, casque, travaux de voirie. « Priorité n'est pas sécurité »			
Prendre conscience de toutes les circonstances qui peuvent réduire la visibilité et agir en conséquence. Stationnement des voitures, bus scolaire conditions météo, travaux de voirie,			
Percevoir les situations de trafic en tant que piéton. Apprendre à voir et être vu, à écouter les bruits de la rue, à estimer la vitesse les distances et le temps (perception occulo-motrice), à prévoir, à apprécier quelle est la meilleure façon de réagir dans une situation donnée.			
Percevoir les situations de trafic en tant que cycliste dans un espace.	Transférer les savoirs et savoirs faire dans un espace familial plus vaste.	Percevoir les situations de trafic en tant que citoyen responsable (piéton, cycliste et utilisateur autonome des transports en commun).	Percevoir les situations de trafic en tant que motocycliste ou automobiliste.
Etre maître de sa bicyclette en milieu protégé, connaître les panneaux de signalisation de base.	Connaître et respecter les règles particulières aux cyclistes dictées par le code de la route. Connaître les panneaux de signalisation, emprunter les pistes cyclables, connaître la hiérarchie des priorités, connaître les manœuvres à effectuer.	Adapter son comportement, avoir un code de conduite adapté aux différentes circonstances. A l'arrêt de bus, du tram, vis à vis du conducteur, des autres passagers, personnes âgées, ...	Avoir une conduite préventive, connaître les règles particulières aux véhicules motorisés.